



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

aciérie de Saint-Saulve

Question au Gouvernement n° 1314

Texte de la question

ACIÉRIE DE SAINT-SAULVE

M. le président. La parole est à M. Adrien Quatennens, pour le groupe La France insoumise.

M. Adrien Quatennens. Monsieur le Premier ministre, en 2015, le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, Emmanuel Macron, réaffirmait ici même ses engagements concernant la pérennité de l'aciérie de Saint-Saulve. Devenu Président de la République et interrogé sur le même sujet, il promettait : « Vous pouvez dormir sur vos deux oreilles ! »

Hier, je me trouvais à Saint-Saulve auprès de ces 280 salariés suspendus à une décision qu'ils attendent avec impatience. Une réunion doit se tenir demain à Bercy, que l'on annonce comme étant celle de la dernière chance. Ascoval est l'une des usines sidérurgiques qui compte parmi les plus modernes d'Europe. Il s'y fabrique de l'acier spécial, de très haute qualité, notamment utilisé dans les secteurs des transports et de l'énergie. Un repreneur potentiel, le franco-belge Altifort, a assuré pouvoir mettre 140 millions d'euros sur la table et garantir le niveau d'emploi à condition que Vallourec maintienne son niveau de commande. Vallourec a refusé ce plan. L'État exige maintenant du repreneur Altifort qu'il formule une offre sans l'engagement de Vallourec, ce qu'il semble prêt à faire. Mais à quoi joue l'État ? Je vous le demande, quand, d'un côté, Bruno Le Maire déclare que « l'État rappellera Vallourec à ses responsabilités » alors qu'en tant qu'actionnaire de Vallourec, l'État s'est prononcé contre le projet de reprise d'Altifort...

Avec La France Insoumise, nous défendons un projet de réindustrialisation du pays par la planification écologique. Pour nous, il n'est pas possible de se séparer de ce site ni des qualifications et du savoir-faire technique qui y sont développés. Est-ce là aussi ce que vous pensez ? Estimez-vous, oui ou non, que notre pays a besoin de l'aciérie de Saint-Saulve dans ce qu'il lui reste d'industrie ? Êtes-vous prêts, si besoin, à nationaliser ce site ? Enfin, à cette heure, sans attendre l'épilogue de la réunion de demain, êtes-vous en mesure de faire vôtres les mots d'Emmanuel Macron et de dire aux 280 salariés de l'aciérie de Saint-Saulve que, cette nuit – ils en ont besoin –, ils pourront dormir sur leurs deux oreilles ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR ainsi que sur quelques bancs des groupes SOC et LT.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Monsieur Quatennens, il y a non pas une réunion de la dernière chance mais une volonté constante du Gouvernement, depuis douze mois, de trouver une solution pour Ascoval et ses salariés. Il y a un an, Ascometal était racheté par le groupe Schmolz + Bickenbach et devait disparaître. Nous avons donné douze mois pour trouver un repreneur et nous avons demandé à Vallourec et à Schmolz + Bickenbach de racheter l'acier d'Ascoval à un prix supérieur à celui du marché pour lui permettre de poursuivre son activité. Pendant ces douze mois, nous n'avons eu de cesse de trouver un repreneur. Nous

avons étudié des centaines d'offres avant d'en trouver une crédible : celle d'Altifort. J'ai reçu à trois reprises les salariés, les élus locaux et les représentants d'Altifort ou d'autres entreprises pour voir si cette reprise pouvait tenir la route. La secrétaire d'État Agnès Pannier-Runacher accomplit encore un travail remarquable, depuis plusieurs jours, pour discuter avec chacune des parties prenantes.

Pour que l'offre puisse fonctionner, que le site d'Ascoval reste ouvert et que l'aciérie continue de vivre, deux conditions s'imposent, et nous y sommes attentifs parce que nous ne sommes pas là pour vendre des illusions aux salariés.

La première, c'est que le financement soit suffisant. Or, je le dis avec beaucoup de simplicité et de gravité, nous n'avons pas assez de financement. Je répète que, pour chaque euro d'investissement privé trouvé, l'État ajoutera 1 euro d'investissement public, car il fera tout ce qui est en son pouvoir pour que l'aciérie reste ouverte et, au-delà, pour maintenir la puissance de notre industrie.

La deuxième, c'est que le carnet de commandes soit suffisant, afin que les salariés aient des perspectives devant eux. Un cabinet de conseil nous dira ce soir, à dix-neuf heures trente, si oui ou non le carnet de commandes tient la route. J'en ferai part aux salariés demain, en toute transparence.

Monsieur Quatennens, vous pouvez donc compter sur notre détermination totale, avec Agnès Pannier-Runacher, pour trouver des solutions en faveur de ces 280 salariés. Depuis douze mois, nous ne baissons pas les bras, et nous continuerons à nous battre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Fabien Di Filippo. À chaque fois qu'il s'approche d'une entreprise, elle ferme !

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1314

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 octobre 2018](#)